



VILLE
DE

ABLÉ-SUR-SARTHE

72300

(43) 95.04.17

JEUDI 29 JUILLET 1967

L'an mil neuf cent quatre vingt deux, le vingt-neuf juillet à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de SABLÉ S/SARTHE se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Pierre DAGUET, Maire.

Etaient présents : MM. DAGUET, BOURGETEAU, DOINEAU, FILLON, ARTHUS-BERTRAND, Melle BONNEAU, M. DESCHERRE, Mmes DUCLOS, LAMOUREUX, LASSUS, MM. LAVOUE, LEBRUN, Melle MARIE, MM. MASLIN, MASSEAU, PAUMIER, PELTIER, POUJADE, VERGNE, M. CHOLEAU secrétaire.

Pouvoirs donnés par :

M. DUBOIS à M. DOINEAU
Mme REZE à Mme DUCLOS.

Etaient excusés : MM. MANCEAU, MARÇAIS, PINON, RAGARU, SIFFROY.

MODIFICATION DES ARMES DE LA VILLE

Le Maire rappelle à ses Collègues que par délibération en date du 29 Avril 1961, le Conseil Municipal avait approuvé des armoiries pour la Ville "d'argent à la Tour de Sablé".

Il propose que ces armes soient revues et qu'il y soit adjoint l'aigle des premiers seigneurs de Sablé : "aigle d'azur sur fond d'or becqué, langué et membrée d'argent".

Les deux motifs, aigle et Tour apparaîtront dans le nouveau blason.

Après délibération le Conseil Municipal :

1) - accepte le principe d'un nouveau blason pour la Ville dont la description sera la suivante : "coupé au 1 d'or à l'aigle d'Azur becqué, langué et membré d'argent, au 2 d'argent à la Tour de Sablé".

2) - décide de soumettre ce projet à l'avis de la commission nationale d'héraldique.

Pour extrait conforme,



Pour le Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint.

A. [Signature]

85 ter

REÇU

à la S/Préfecture de la FLÈCHE

le

20 AOÛT 1967



